



Troisième rapport de la Commission A

(Projet)

Il a été décidé de recommander à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision ci-jointe relative au point de l'ordre du jour suivant :

20. Mise en oeuvre de résolutions (rapports de situation du Directeur général)

Une décision intitulée :

- Stratégie pharmaceutique révisée

Point 20 de l'ordre du jour

Stratégie pharmaceutique révisée

La Commission a décidé de renvoyer la résolution EB101.R4 sur la "Stratégie pharmaceutique révisée" au Conseil exécutif pour qu'il l'examine à nouveau à sa cent troisième session en tenant compte de la discussion sur ce sujet au sein de la Commission et d'un groupe de rédaction.

= = =